

Département de l'Ariège
 Arrondissement de ST GIRONNS
 Canton Portes du Couserans

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SIVE DU LENS

Séance du 18 juillet à 11h00

L'an deux mil vingt le 18 juillet à 11h00 le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAVARD Simon (Président).

Présents : Delphine LICHMAN, Sabine MORERE, Delphine GOMBERT, Mélanie LAGERLE, Oliver LAURENT.

Absents ; LAMARY Christian, HISPA Séverine , BIGOT Dominique,

Procurations :

Monsieur LAMARY Christian a donné procuration à Madame Delphine LICHMAN,
 Madame HISPA Séverine a donné procuration à Monsieur Olivier LAURENT

A été désigné(e) secrétaire de séance : LICHMAN Delphine.

Objet : désignation du Président et de trois vice Présidents

Le Président après avoir donné lecture de l'article L5211-2 du code général des collectivités territoriales invite l'assemblée a élire un Président et trois vice Présidents.

Election du Président :

Chaque délégué à l'appel de son nom, a remis fermé au Président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nbre de bulletins trouvés dans l'urne.....	7
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L 66....	0
Reste pour suffrage exprimés	7
Majorité absolue	5

Ont obtenu :

M. Olivier LAURENT sept voix	7
------------------------------------	---

M. Olivier LAURENT ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé Président et a immédiatement été installé.

Election du 1^{er} vice Président :

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de M.Olivier LAURENT élu Président, à l'élection du 1^{er} vice Président.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nbre de bulletins trouvés dans l'urne.....	7
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L 66....	0
Reste pour suffrage exprimés	7
Majorité absolue	5

Ont obtenu :

Madame LICHMAN Delphine, sept voix 7

Mme LICHMAN Delphine ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 1^{er} vice Président et a immédiatement été installé.

Election du 2^{ème} vice Président :

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence de M.Olivier LAURENT élu Président, à l'élection du 2^{ème} vice Président.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nbre de bulletins trouvés dans l'urne.....	7
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L 66....	0
Reste pour suffrage exprimés	7
Majorité absolue	5

Ont obtenu :

M. LAMARY Christian, sept voix 7

M. LAMARY Christian ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 2^{ème} vice Président et a immédiatement été installé.

Election du 3^{ème} vice Président :

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la présidence M. Olivier LAURENT élu Président, à l'élection du 3^{ème} vice Président.

Premier tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nbre de bulletins trouvés dans l'urne.....	7
A déduire bulletins litigieux énumérés aux articles L65 et L 66....	0
Reste pour suffrage exprimés	7
Majorité absolue	5

Ont obtenu :

Mme LARGELE Mélanie, sept voix 7

Mme LARGELLE Mélanie ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamé 3^{ème} vice Président et a immédiatement été installée.

Fait le jour mois et an ci-dessus

COPIE CONFORME

Le Président

O.LAURENT

S.I.V. DE JULLIENS
COMMUNE DE FAYARD
09216 FAYARD 09



REÇU

24 JUIL. 2020

LA SOUS-PREFECTURE
DE ST-GIRONS